Puymale, métayers de la propriété de M. Gaston Bonnet, président de chambre à la Cour de Riom, ont été trouvés tués à coups de hache, devant la porte de leur habitation, dans le chemin qui dessert le village de Meycourbi. Ils étaient l'un et l'autre en chemise, ce qui fait présumer qu'ils ont été surpris pendant leur sommeil et traînés au cours de la lutte jusque sur la voie publique.

La femme était morte : quant à Puymale, il respirait encore, mais il n'avait pas repris connaissance au moment où le docteur Laroche, de Bassillac, qui lui a donné les premiers soins, l'a quitté pour venir à Périgueux prévenir le parquet, qui s'est aussitôt rendu sur les lieux. Le vol est, croit-on, le mobile de ce double crime.

Le double crime du Boulevard du Temple

Paris, 14 décembre. — On a parlé d'une nouvelle piste qui paraît avoir quelque valeur. Voici ce qui a donné lieu à ce bruit. Hier, dans la journée, on s'entretenait à Asnières d'un individu habitant ce pays et on allait en raison de sa pitoyable réputation, jusqu'à l'accuser de l'assassinat de Mme Dellard.

Le commissaire de police, averti par la rumeur publique, a fait venir à son bureau l'individu en question et l'a consigné à sa disposition. Cet homme sera interrogé aujourd'hui par M. Poncet, juge d'instruction. La sûreté ne croit pas que cette nouvelle piste soit plus sérieuse que les précédentes.

L'HABITUDE DE TOUSSER

L'action de tousser est souvent sous la dépendance de notre volonté, et l'effet d'une habitude. Beaucoup de gens consacrent une partie de leur temps à tousser. D'abord une imperceptible titillation s'est fait sentir dans la gorge, on a cédé à la provocation et donné issue à une quinte; on continue ainsi jusqu'à ce que l'habitude soit prise et provoque un désordre sérieux.

Par la force de la sympathie, la toux devient souvent contagieuse. Chacun a pu constater cela dans les écoles et les réunions publiques, surtout en hiver. Dès qu'un assistant a donné le ton, un second s'en empare, puis un troisième, jusqu'à ce que la voix de l'orateur soit couverte. De même à l'église, il suffit qu'une vieille dame ait donné l'essor à sa toux favorite pour qu'elle soit accompagnée en chœur par la plupart des fidèles. L'orateur doit alors soutenir un conflit tellement inégal qu'il ferait aussi bien de s'arrêter court.

En de tels cas une simple application de la « cure par la volonté » est vraiment efficace. Le médecin de la famille peut souvent guérir une toux chronique non par des pilules ou des pilules, mais par la simple prescription de commander à la toux de s'arrêter.

Mais pour les enfants surtout la défense de tousser peut produire un résultat efficace, quand elle est faite par les mamans et par les bonnes; nous nous souvenons des effets merveilleux obtenus avec ce moyen par une gouvernante anglaise, demoiselle de grande énergie, qui possédait un fort ascendant sur ses élèves.

On se convainc aujourd'hui de plus en plus que l'imagination exerce une influence immense sur le physique de l'homme; les expériences de magnétisme et d'hypnotisme en sont une preuve éclatante.

Les médecins eux-mêmes pourraient compter les guérisons de leurs malades plutôt en raison de la confiance qu'ils inspirent à ceux-ci que de l'efficacité de leur remède.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Lafargue à Roubaix

Avant la séance

Dès six heures et demie, lundi soir, la vaste salle de « La Paix, » boulevard de Belfort, était prise d'assaut. On s'y écrasait, littéralement. Il y avait assurément là deux à trois mille personnes, dont beaucoup de femmes et de jeunes filles. La salle, très houleuse, manifestait ses dispositions par des cris variés, mais qui s'adressaient pour la plupart à l'*Avenir* de Roubaix-Tourcoing. « Vive Lafargue! A bas l'*Avenir*! A la porte! A bas les saltimbanques! » On n'entendait que cela : à un moment donné, une voix forte s'écrie « Vive Léon XIII! »

A sept heures moins vingt, Lafargue fait son entrée, escorté de Jules Guesde, des citoyens, Carrette, Legrand de Lille, et des orateurs habituels du parti ouvrier de Roubaix. On lui fait une chaleureuse ovation. De toutes parts éclatent les cris de : Vive Lafargue! A bas l'*Avenir*! A la porte! Le bruit redouble quand un trio de citoyennes apporte au député de Lille trois bouquets.

Culine, le détenu de Melun, est nommé Président d'honneur : au citoyen Carrette, qui recommande à la salle de faire sa police elle-même, est dévolue la présidence effective.

Le discours de Lafargue. — Un incident

« Je suis accablé par tant d'honneur, dit Lafargue, et bien vengé des injures et des calomnies que la presse opportuniste déverse sur moi depuis cinq semaines! Je ne suis pas seulement député de Lille....

— Farceur! crie une voix.

— A la porte! à la porte! riposte-t-on de tous côtés.

.... Mais encore, continue Lafargue, le député de la classe ouvrière toute entière. On a prétendu que j'étais prussien, puis espagnol....

— Oui, espagnol! s'écrie un second interrupteur.

Celui-ci est immédiatement empoigné. Le tumulte est à son comble, car le citoyen en question a des biceps et il se défend avec énergie. Deux camps se sont formés, et l'on se distribue les coups de poing en assez copieuse quantité. La sonnette présidentielle a beau tinter, rien n'y fait : la bataille continue et l'on finit par expulser l'interrupteur. Le tapage menace de se prolonger encore longtemps, quand quelqu'un a l'idée de faire jouer la *Marseillaise*. Cette diversion produit le plus heureux résultat et les cuivres ramènent le calme dans les esprits. Et l'on crie de plus belle : Vive Lafargue!

La séparation de l'Eglise et de l'Etat

Lafargue reprend enfin la parole et dit qui est international. Son élection est « une protestation contre le massacre de Fourmies et la comédie judiciaire qui s'est jouée à Douai. » De même que le vote de Lille lui a ouvert les portes de Sainte-Pélagie, de même il doit entraîner la mise en liberté du détenu de Melun.

L'orateur constate qu'on n'a pas voulu de la proposition de paix qu'il émettait en demandant l'amnistie complète des ouvriers frappés pour faits de grève....

— A bas le saucisson! clame un ennemi de M. Constans.

Mais la persécution grandit tout ce qu'elle touche : elle grandira le socialisme — et Culine sortira de prison, maire de Fourmies.

« Le lendemain du jour où j'avais posé ma question, ajoute Lafargue, venait au Parlement une autre discussion, cette blague que l'on appelle la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La question sociale est là : aussi veut-on détourner l'attention des classes ouvrières de ces questions brûlantes. Croyez-vous qu'ils en veuillent, de la séparation, les bonshommes du Palais-Bourbon? Nullement; ils ont besoin de ce jouet pour vous amuser, pour vous faire prendre l'ombre pour la proie! »

Ce que veut Lafargue sur le terrain religieux

Lafargue veut la séparation, afin de déblayer le terrain politique de cette question, avec laquelle les opportunistes amusent l'ouvrier. Il promet de demander immédiatement la séparation, la suppression du budget des cultes et son affectation au budget de l'instruction publique — afin de pouvoir donner gratis aux enfants : livres, vêtements et repas. Il réclame la confiscat on des biens de toutes les communautés religieuses et de « leurs annexes commerciales.

« Constans, dit-il, a voulu nous jobarder (sic) avec son projet de caisses de retraites : et bien, voilà le capital tout trouvé — les biens de main-morte. »

L'orateur ajoute que, dans le Nord, l'Eglise est représentée par l'Etat et par le patron, par « le patron qui force ses ouvriers à aller à la messe et à dire ses prières le matin, sans lui payer le temps consacré à cela; ce qui peut mettre fin à ce despotisme religieux, c'est, non pas la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais une loi qui garantisse la liberté de conscience de l'ouvrier vis-à-vis de son patron — cela je le demanderai à la Chambre. En attendant, donnez-moi les noms des patrons qui forcent leurs ouvriers à accomplir leurs devoirs religieux : à Armentières, j'ai fait la même enquête, je la ferai à Tourcoing, partout, afin de bien prouver que la classe ouvrière, prétendûment libre, est esclave du patronat. »

Le rôle des municipalités

Après avoir dit qu'en votant pour des capitalistes, les ouvriers ont été plus bêtes (sic) que les moutons qui ne votent pas pour leurs bouchers, Lafargue dit que son rôle est d'agiter la France ouvrière et de lui soumettre, puisqu'il est à ses ordres, les propositions de loi qu'il compte déposer au Parlement.

Il affirme que les tarifs sur les denrées alimentaires vont être augmentés de 800 millions. Or, dit-il, la moitié du sol français appartient à 142.000 grands propriétaires, et c'est pour leur plaire qu'on impose ainsi ce que mange et boit le peuple. Sous aucun régime, les propriétaires n'ont été aussi puissants qu'aujourd'hui. En temps de disette, l'Empire a supprimé toute barrière douanière et envoye chercher du blé à l'étranger...

— Vive l'Empire! s'écrie un assistant.

Aujourd'hui, on voit d'anciens libre-échangistes, comme Rouvier, Guyot et Roche, trahir leurs opinions économiques. « Il faut faire disparaître les vautours bourgeois qui, dit Lafargue, grossissent le tarif de la consommation : le vin, que vous payerez 11 centimes le litre au vigneron, coûtera ici un franc cinquante. Pour remédier à cette situation, les municipalités devraient acheter blé, viande, vin, directement au propriétaire et céder le tout aux détaillants, sans intermédiaire, mais aussi sans cesser de surveiller les détaillants.

Comment la Papauté a sauvé Rome de la famine

Ceci n'est pas une utopie, continue l'orateur. La convention n'avait-elle pas décrété les greniers d'abondance? Et ce qu'elle n'a pu faire, la Papauté ne l'a-t-elle pas réalisé Rome pendant deux siècles, jusqu'en 1797? Il y avait, à Rome, une caisse d'approvisionnements qui achetait le blé et le fournissait aux boulangers de la ville de manière à ce que le prix du pain fût limité à *six centimes* la livre. Pendant deux siècles, la population romaine a eu son pain à ce prix — et alors que les famines désolaient et soulevaient tant d'autres grandes villes, Rome ne manquait jamais de pain et le payait toujours à très bon marché.

Au bout de deux siècles, cette caisse avait un déficit de 17 millions, mais pendant deux siècles Rome n'avait pas connu la disette. Ce que la Papauté a fait n'est pas une utopie, et la République devrait, comme elle, créer des caisses d'approvisionnement qui vous permissent de vivre.

Le départ de Lafargue

Lafargue annonce qu'il se retire et qu'il se rend à Tourcoing. Une fillette, qu'il embrasse à plusieurs reprises, lui apporte encore un bouquet. Un citoyen s'avance sur l'estrade et prie l'assemblée de ne pas oublier Colasse, récemment condamné par la Cour d'assises.

Le discours du citoyen Legrand

Le citoyen Legrand, délégué des socialistes lillois, s'en prend à la presse, soudoyée par les fonds secrets, qui a attaqué et calomnié Lafargue.

Nouveaux cris de « A bas l'*Avenir* ».

« Cette presse, ajoute l'orateur, a dit que Lafargue était clérical. A l'Hippodrome de Lille, nous avons défié les rédacteurs du *Progrès du Nord* de venir attester le fait à la tribune; ils ne s'y sont pas montrés. Ici, nous défions les rédacteurs de l'*Avenir*, s'ils sont présents, de venir prouver leur dire : ils ne se montreront pas davantage.

L'orateur préconise la mise à l'index, par les ouvriers, de ce journal et des établissements qui le reçoivent. Il ajoute que l'entrée des rédacteurs de l'agonisant *Petit Nord* au *Progrès du Nord* sonne le glas de ce journal. En terminant, il espère qu'aux prochaines élections, Roubaix se donnera une municipalité socialiste.

Jules Guesde à la tribune

Citoyens!... s'écrie Jules Guesde.

En ce moment on lui apporte un bouquet, et la *Marseillaise*, accompagnée par une partie des assistants, est exécutée une seconde fois.

Jules Guesde se réjouit des luttes triomphales qui succèdent à tant de défaites. On ira désormais de victoire en victoire, quoi qu'en dise une presse qu'il qualifie de « vendue ». La Révolution sociale est en marche, et l'entrée de Lafargue au Parlement c'est l'entrée du quatrième Etat organisé. Il expose ensuite le programme de l'élu de Lille :

Création d'une caisse d'approvisionnements;

Suppression des 800 millions d'impôts nouveaux de consommation;

Création d'une caisse de chômage alimentée par les profits patronaux;

Création d'une caisse de maternité alimentée par les patrons qui ont « industrialisé la femme et qui sont ainsi la cause premières de la dépopulation de la France »; Tout patron qui emploiera des femmes devra verser une somme à cette caisse.

Lafargue voudrait encore obtenir que les prix à façon, que les tarifs de main d'œuvre, les salaires soient déterminés, pour chaque métier, d'accord avec les patrons, par le syndicat de ce métier, quelque soit le nombre des travailleurs qui y adhèrent, et que cette convention ait force de loi.

L'orateur termine en affirmant le triomphe du socialisme et la fin de la bourgeoisie avant que ce siècle ne soit terminé.

Les ordres du jour

Jules Guesde propose l'ordre du jour suivant :

L'Assemblée donne mandat à Lafargue et aux autres élus du Parti ouvrier de mener à la Chambre et dans le pays, une campagne active sur les pointes suivants :

Suit le programme que nous avons mentionné plus haut, et auquel Jules Guesde ajoute ceci :

1° L'admissibilité des ouvrières, comme électrices et éligibles dans les conseils de prudhommes;

2° La suppression de l'appel des jugements des conseils de prud'hommes devant les tribunaux de commerce.

Ces propositions comme celles que constituent le programme Lafargue sont votées à mains levées par toute l'assistance.

Sur le vœu émis par le citoyen Carrette, la mise à l'index de l'*Avenir* est prononcée également à l'unanimité : le président préconise la lecture des publications socialistes, et lève la séance au cri de : « Vive le Parti ouvrier. »

Il est neuf heures moins le quart. La sortie est très animée, mais s'effectue sans incident.

Le docteur Lafargue était arrivé à Roubaix à 4 heures 45, par le train parti de Lille à 4 heures 20. Il était accompagné de Jules Guesde, du citoyen Legrand et de trois autres socialistes de Lille, ainsi que d'un rédacteur du *Réveil du Nord*. M. Barroyer, commissaire central, plusieurs agents de la sûreté, et quelques agents de police se trouvaient à la gare.

Le docteur Lafargue a été reçu, à son arrivée, par un membre du parti ouvrier, qui l'a conduit chez le citoyen Henri Carrette, rue d'Alma. Deux heures après, il se dirigeait vers le boulevard de Belfort.

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira, vendredi, 18 décembre, à sept heures et demie du soir; voici l'ordre du jour :

1. Formation des listes électorales de 1892; nomination de la commission de révision. — 2. Condition publique; fourniture de coke en 1892; marché de gré à gré. — 3. Id.; transport du coke nécessaire en 1892; marché de gré à gré. — 4. Bâtiments communaux; homologation de polices d'assurance. — 5. Voirie municipale; rue de Beaumont; rétrocession de terrain; M. Six-Roussel. — 6. Id.; cession de terrain; Mme Mulle-Gadenne, rue de la Perche, Mme Mesure-Wattinne, rue du Fontenoy. — 7. Id.; rue Falton; reclassement, alignement, nivellement. — 8. Id.; rue de l'Alma; aliénation de parcelles inutiles.

Rapports des commissions. — 1. Voirie municipale; enlèvement des immondices; adjudication des denrées nécessaires aux chevaux de l'équarrissage. — 2. Id.; cessions de terrain; Mme veuve Déplechin, rue de Wasquehal; M. Julien Lepers et enfants, rue de Wasquehal. — 3. Id.; création d'une route directe entre Roubaix et Lys-lez-Lannoy. — 4. Fabrique de l'église Sainte-Elisabeth; aliénation de terrain; avis du Conseil municipal. — 5. Secours et subsides; grand concours militaire national des sociétés de tir de l'armée territoriale; demande de subside. — 6. Budget primitif de 1892. 7. Caisse municipale des retraites; demande de liquidation de pension par Mme veuve Benjamin Crouzet. — 8. Id.; demande de liquidation de pension par M. Alfred Marais.

La tempête de dimanche a aussi causé des dégâts à l'église du Saint-Rédempteur. Presque toutes les feuilles de zinc, qui servent de toiture, ont été enlevées. Aussi l'intérieur de l'église est-il exposé aux intempéries. Dimanche et lundi, l'eau ruisselait de tous côtés.

Les murailles, et les autels sont fort endommagés. C'est un véritable désastre.

Une erreur d'impression s'est glissée dans la rédaction du compte-rendu de la séance municipale de vendredi, relative à la nouvelle ligne de tramways de Roubaix-Tourcoing, en inscrivant les mots de « commission internationale », au lieu de « commission intercommunale » des villes de Roubaix et de Tourcoing : c'est la commission intercommunale qui décidera l'adjudicat on de la nouvelle ligne de tramways.

Disons en passant que l'élargissement de la rue de l'Alma, laquelle est une des plus longues de la ville, n'ayant que dix mètres de largeur à sa jonction avec la place de la gare, était une nécessité de premier ordre, et que l'on a peine à croire qu'il a fallu plus de 30 ans, et le projet d'installation des tramways pour l'obtenir : ce qui prouve que les questions les plus nécessaires dans l'ordre administratif, ne sont pas toujours celles dont la solution est la plus prompte.

Une partie de chiens ratiers. — Beaucoup d'amateurs assistaient hier à midi et demi, à la partie de chiens ratiers qui a eu lieu, dans la salle des concours, chez M. Mesplomb, cafetier à l'angle des rues d'Inkermann et Sébastopol, entre *Fox*, à M. Provoyeur, et *Mascotte*, à M. Mesplomb; l'enjeu était de 50 fr.; chaque chien avait 10 rats à exterminer sans excitation. C'est *Mascotte* qui est restée vainqueur; elle a détruit les 10 rats en 1 minute 26 secondes; *Fox* a été 1 minute 56 secondes pour remplir la même besogne. De nombreux paris ont été engagés dans cette partie qui a été très animée.

Les combats de chiens. — Au milieu de cinquante personnes, dimanche matin, deux chiens se battaient avec acharnement, Place Chevreul, sous l'œil attentif et paternel de leurs maîtres. La police, qui n'admet pas ce jeu-là, a dressé procès-verbal au propriétaire de l'un des animaux, un sieur D... habitant la rue de la Guinguette. Le propriétaire du second chien a pris la fuite.

Mordu par un chien. — Un homme, M. L..., causait, lundi, vers six heures du soir, rue Nain, avec deux autres personnes. Près d'eux stationnait un camion sous lequel se trouvait un gros chien. Tout à coup, l'animal sauta à la figure de M. L..., et le mordit à la lèvre. Plainte a été portée.

Une jeune voleuse. — Une ouvrière bâcleuse d'un établissement du boulevard Gambetta, a été arrêtée hier pour vol d'un porte-monnaie à une de ses camarades de travail. Le porte-monnaie contenait 25 fr.

Une rébellion. — Dans la soirée de dimanche un journalier, nommé D..., se trouvait rue de Tourcoing, en état de complète ébriété. Il accostait les passants et prit même par le cou un tisserand de la rue Darbo, en voulant le frapper. Celui-ci avertit les agents de service au pont Morel. L'ivrogne les accueillit mal, d'abord par des injures, puis par des coups de tête. Il a été écroué au dépôt de sûreté du quatrième arrondissement.

La serie bachique. — D'innombrables contraventions ont été dressées dimanche à charge d'ivrognes. L'un voulait entrer chez son frère pour le battre; un autre s'était introduit dans le cabinet d'aisance d'une maison, « pour se reposer » — a-t-il déclaré au commissaire, et s'y était paisiblement endormi; un troisième avait mis en dessus dessous tout le fort Wattel où il avait provoqué un rassemblement de plus de 100 personnes. Toute la série, quoi!

— D'autres contraventions ont été dressées pour défaut de balayage et dépôt d'immondices; un marchand ambulant, demeurant à Orchies, qui, sur le marché du Fontenoy, annonçait sa vente à son de trompe, a été également l'objet d'un rapport.

Une méprise. — On a inexactement rapporté le fait d'un prétendu vol de manchon en tramway. La vérité est que la soi-disant voleuse, à sa descente du tramway, a reçu dans les bras le manchon oublié par le jeune fille, comme s'il lui appartenait — et la voiture est repartie aussitôt. La dame ne pouvait déposer le manchon sur le pavé : aussi l'a-t-elle emporté au commissariat central, où il est à la disposition de sa propriétaire. Voilà l'entière vérité sur cet accident.

Une agression a eu lieu hier matin rue St Antoine. Un ouvrier qui revenait de son travail et rentrait chez lui, lorsqu'un individu ivre, l'injuria, l'accusant de lui avoir volé 5 fr. Comme l'ouvrier répondait que c'était faux, l'autre le terrassa et le roua de coups.

L'ouvrier parvint à s'enfuir, mais il fut bientôt rejoint et de nouveau frappé. Des passants s'interposèrent et voulurent conduire l'ivrogne au poste, mais celui-ci prit la fuite.

Arrestation d'un expulsé. — Dimanche soir, les agents de service place Nadaud, étaient informés de la présence d'un expulsé à l'estaminet Plouvier, Grande Rue : il s'agissait d'un nommé Bowyns Louis, âgé de 29 ans, demeurant à Mouscron. Il a été arrêté et conduit devant M. le commissaire du quatrième arrondissement.

Un accident, Boulevard Beaurepaire. — Un couvreur de la rue du Tilleul, M. Maximilien Rasson, suivait, lundi matin, le Boulevard de Beaurepaire, avec une échelle, lorsqu'il trébucha, et se fit d'assez graves contusions au bras gauche. Des passants l'ont conduit à l'Hôpital.

Croix. — *Le recensement des pigeons.* — Le Maire informe tous les éleveurs isolés ou sociétés colombophiles, qui possèdent des pigeons voyageurs dans la commune, qu'ils doivent avant le premier janvier prochain faire à la mairie personnellement ou par l'intermédiaire d'un représentant, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de pigeons voyageurs qui y sont élevés et des directions dans lesquelles ils sont entraînés.

Hem. — Dans la nuit de dimanche à lundi, on a enlevé chez M. Clotaire Mullier, cultivateur, tous les vêtements des domestiques, pendant que ceux-ci étaient aux champs.

Au hameau des Trois-Baudets, on a dévalisé les poulaillers de MM. D. Dubus et H. Steux.

Sailly-lez Lannoy. — Lundi la société chorale de Sailly-lez-Lannoy célébrait sa Ste Cécile. Après la messe de dix heures, un banquet a réuni au siège tous les membres de la Société et un grand nombre de membres honoraires. Le président M. Delcaille avait à ses côtés MM. le Maire, l'adjoint, le chef de la chorale, et la plupart des membres du Conseil municipal. La plus franche gaieté a régné pendant toute la soirée; un charmant concert a terminé la fête. A citer, surtout, un désopilant comique. M. Renard, qui a obtenu un vif succès.

THÉ CHAMBARD Se méfier des Contrefaçons

PILULES GICQUEL, la Boîte 1f50

Pilules Suisses!

Le médicament le plus populaire de France. 289804

COMMUNICATIONS DIVERSES

Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. — Cours de chimie et de Physique, professeur M. Beglin. Physique, mercredi 16 décembre, aérostats. Chimie générale, vendredi 18 décembre, eau, épuration des eaux.

Refuge de Nuit. — Dons divers, 200 fr.; d'une quête faite au banquet de Sainte-Cécile de la « Fanfare Delattre, 20 fr. 50; de MM. T. et O. provenant d'un solde de compte passé à profits et pertes, 51 fr. 05.

Nuit du 13 au 14 décembre 1891. — Journaliers, 11; frappeur, 1; forgeron, 1; passementier, 1; perleuse, 1; employés de commerce, 3; tisserand, 1; imprimeur, 1; charretier, 1; tailleur d'habits, 1; plâtrier, 1; ajusteur, 1; fileur, 1; emballeur, 1; maréchal, 1; chaudronnier, 1; jardinier, 1. Total, 29.

Postes et télégraphes. — Un concours pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu, les jeudi 3 et vendredi 4 mars 1892, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités ayant une taille de 1 mètre 54 au minimum.

Par exception, peuvent concourir après 25 ans et jusqu'à 28 ans, les candidats qui justifient de trois années de participation, en qualité de receveur de bureau simple, de commis auxiliaire ou d'aide, au travail d'un bureau de poste et télégraphe, et les anciens militaires comptant trois années au moins de présence sous les drapeaux. Pour les candidats comptant moins de trois années de services dans l'administration ou dans l'armée, et plus de 25 ans d'âge, la limite d'âge de 25 ans est reculée d'une durée égale à celle des services.

Les candidats étrangers à l'administration devront se présenter en personne et sans retard au directeur des Postes et Télégraphes de leur département, chargé de l'inscription des candidatures. Ce fonctionnaire lui remettra le programme du concours. La liste d'inscription sera close le 25 janvier 1892.

Choral Mixte. — Aujourd'hui mardi, répétition générale. Présence indispensable. Le Président : *Marie Magdeleine* de Massenet, plus *Hylas* de Théodore Dubois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

15 DÉCEMBRE 1673. — Sentence de la Gouvernance de Lille intimidant par provision aux habitants de Roubaix le tenir marché aux grains en leur ville. (*Archives de Roubaix*, III, 8).

15 DÉCEMBRE 1857. — La Chambre consultative de Roubaix transmet au Ministre du commerce et des travaux publics un vœu pressant pour l'achèvement du canal dont l'interruption met l'industrie roubaisienne dans la plus triste situation, par suite du manque d'eau nécessaire à son alimentation. (*Histoire de la Chambre consultative de Roubaix*, p. 242).

15 DÉCEMBRE 1868. — La Chambre consultative reçoit une pétition signée par 260 industriels et négociants de la ville appelant son attention sur la situation déplorable de leur industrie dont ils montrent la cause dans les traités de commerce. On sait avec quelle énergie la Chambre usa de l'influence que lui donnait le caractère public dont elle était revêtue, pour obtenir que les tarifs de douane fussent sensiblement modifiés à l'expiration de ces traités. (*Histoire de la Chambre consultative de Roubaix*, p. 418).

WATTRELOS

Une triste mort. — Dimanche soir, un vieillard, M. Cocquelle, tisserand, habitant le hameau de Saint-Liévin, quittait sa famille pour aller faire une partie de cartes avec ses amis; vers minuit, il se disposait à quitter l'estaminet où il se trouvait; deux de ses amis l'engagèrent à attendre quelques instants, ce qu'il fit, et l'on se mit bientôt en route.

Comme le vieillard marchait plus lentement que ses compagnons, il les suivait d'abord à une distance d'environ cent mètres; puis resta tellement en arrière qu'ils le perdirent de vue.

Pour arriver chez lui, M. Cocquelle devait franchir un petit ruisseau sur une passerelle fort étroite; pendant qu'il se trouvait sur la passerelle, un coup de vent fit tomber le malheureux vieillard dans le ruisseau. Il ne put arriver à se dégager et y trouva la mort.

Sa famille fit inutilement des recherches toute la nuit pour le retrouver. Le corps de M. Cocquelle fut aperçu par une voisine, dans le fossé, lundi à huit heures du matin; on le retira et on le transporta chez lui. On conçoit le désespoir de sa famille.

Un magasin à fourrages, nouvellement construit, situé près des hautes-voies, et ayant trente mètres de long sur cinq de large a été renversé, dimanche soir par la tempête. Les dégâts sont assez importants.

La gare frontière. — Les piquets du tracé définitif de la gare-frontière sont placés; les ingénieurs sont à Wattrelos depuis que quelques jours; la gare sera, dit-on, établie derrière l'église.

Un vol — Des malfaiteurs, restés inconnus, ont pénétré hier dans la cour de M. Xavier Ferrick, tisserand au hameau de la Houzarde, puis ont essayé d'entrer dans l'habitation, mais n'y ont pas réussi.

Ils ne trouvèrent rien de mieux alors que de forcer la serrure de la porte d'une étable, et d'y enlever une chèvre d'une valeur de 35 francs. Plainte a été portée.

Cartes de visite à la minute. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant 100 cartes et 100 enveloppes.

(*Voir à la 4e page*).

Cartes de visite à la minute : 2 fr. le cent; 3 fr. en gravure.

TOURCOING

LAFARGUE A TOURCOING

La réunion publique, qui a eu lieu lundi soir, dans la salle de l'ancien Petit-Château, a été assez mouvementée. On pouvait compter un millier de personnes qui se pressaient dans un local assez exigu; aussi à un certain moment la chaleur était devenue absolument accablante.

Les abords de l'établissement étaient gardés par la police et la gendarmerie.

A huit heures et demie très précises, le citoyen Lafargue arrivait en voiture de Roubaix.

On procède tout d'abord à la constitution du bureau. Le citoyen Capart est nommé président : les citoyens Volt et Desplechin sont assesseurs.

Le président réclame le silence pour les orateurs. On accordera la parole à tous ceux qui la demanderont « quand bien même ce serait l'archevêque de Cambrai. »

Le citoyen Lafargue s'avance au devant de l'estrade et commence son discours au milieu des applaudissements d'une partie de la salle. Il refait le discours qu'il a prononcé tout à l'heure à Roubaix.

Au moment où il dit qu'il faut débarrasser le terrain politique de cette question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, un interrupteur trop bruyant est expulsé de la salle.

Le Dr Lafargue parle de l'oppression religieuse des patrons qui ont fondé dans leurs usines des chapelles et des associations de Notre-Dame de l'Usine. Il veut que l'Etat garantisse la liberté de conscience contre les patrons, et il compte sur ses amis pour lui donner les noms des industriels de la ville qui ont organisé dans leurs ateliers ces congrégations, qui obligent leurs ouvriers à aller à la messe et en exigent des billets de confession.

On entend dans la salle citer quelques noms. Le citoyen Capart intervient pour annoncer qu'il se chargera personnellement de former cette liste.

Lafargue est assez fréquemment interrompu par les cris les plus opposés, applaudissements ou protestations; quelques « Vive Culine! » se font parfois entendre, et à un certain moment toutes les objurgations du président deviennent nécessaires pour rétablir un peu de calme.

Le citoyen Legrand de Lille prend la parole au nom des travailleurs lillois, comme il l'a fait à Roubaix. Il salue ses camarades de Tourcoing et leur demande le poursuivre l'œuvre commencée par l'élection de Lafargue. Il faut envoyer au Parlement beaucoup de Lafargue qui se dévouent à l'affranchissement de la classe ouvrière. »

Le citoyen Legrand parle ensuite de la presse soudoyée par « la triste Constans » qui a essayé de faire passer Lafargue pour un allemand.

Les interruptions recommencent (« c'est un espagnol, vive Lafargue ») et pendant cinq minutes, malgré sa voix de stentor l'orateur, ne peut plus dominer le bruit.

Il revient ensuite à la charge contre ce qu'il appelle « la presse vendue ». Il nomme *Le Progrès du Nord*, *L'Avenir*, *Le Petit Nord*, et il dit qu'à Lille certains cabarets ont mis ces journaux à l'index, conseillant d'en agir de même ici, et de prendre de préférence le *Roubaix socialiste*. (Vive la *Croix*, crie un loustic.)

L'orateur termine en parlant des prochaines élections municipales.

La réunion devient de plus en plus houleuse et on sent qu'il y a deux camps ne tenant trait.

Le président donne la parole à M. Paris, conseiller municipal.

« Messieurs, (se reprenant) citoyens, je proteste d'abord contre une accusation calomnieuse qu'on m'a lancée ici. On m'a dit que j'avais reçu cinq francs pour assister à cette réunion. Je suis tourquennois et je suis venu ici pour poser une question. Le citoyen Legrand a accusé la presse d'avoir colporté des calomnies. Je demanderai au citoyen Lafargue si réellement il est français ». (Vives interruptions).

» Je suis social ste, ajoute M. Paris, et j'en ai donné des preuves en sacrifiant ma position à la défense des ouvriers. (Vive Paris.)

» On me répond que le citoyen Lafargue a un acte de naissance dans sa poche, mais alors pourquoi il y a vingt ans n'a-t-il pas présenté sa poitrine aux balonnettes ennemies! (A bas Lafargue. Vive Paris. Vive Lafargue.)

Le tapage devient étourdissant, le citoyen Capart agite désespérément sa sonnette. M. Paris qui reste impassible s'efforce en vain de parler, sa voix se perd dans le bruit. Dans un coin de la salle on échange des coups de poing.

Le citoyen Lafargue parvient à placer quelques mots : « A la question qu'on m'a posée, je répondrai : un député du Nord vous a-t-il jamais parlé aussi franchement que je viens de le faire! » (Non, — vive Lafargue, vive Dron!) « Je n'ai jamais reculé et ne reculerai jamais ». L'orateur est bien forcé cependant de renoncer à dominer la tempête, et le citoyen Capart, se voyant impuissant à rétablir l'ordre, lève la séance. M. Raimbauville, commissaire central, qui se trouvait sur l'estrade, se couvre.

La foule s'écoule lentement, des discussions très vives surgissent dans plusieurs groupes. On chante la *Marseillaise* et Lafargue se retire ensuite escorté de ses partisans qui ont entonné la *Carmagnole*, pendant qu'un camelot vend des brochures socialistes.

Enfin, vers dix heures et demie, le calme se rétablit dans le quartier.

Adjudication de fournitures aux Hospices. — Lundi a eu lieu, sous la présidence de M. Goubet, vice-président de la commission des hospices, assisté de M. Jules Lehoucq et en présence de MM. Duhamel, économe, et Bulté, receveur municipal, l'adjudication au rabais et à l'extinction des feux des fournitures pour le service des établissements hospitaliers en 1892. Voici les noms des adjudicataires :

1er lot, viande, M. Delgatte, à 33.750 fr., mise à prix. — 2e lot, bière, M. Didry-Dubrule, avec 30 o/o de rabais sur le prix de 9,16 c. le litre. — 3e lot, liqueurs, MM. J.-B. et L. Grau, avec 48 o/o de rabais sur la mise à prix.

5e lot, légumes secs, M. Lecat, à la mise à prix. — 6e lot, café, M. Planckaert, à la mise à prix.

7e lot, épiceries, le même avec 4 0/0 rabais. — 8e lot, œufs, M. Dewever avec 7 0/0 rabais. — 9e lot, beurre salé, 8415 fr. M. Dewever avec 8 0/0 rabais. — 10e lot, lait, 7.80 fr. M. Lepers Bonte, de Bondues à 0,14 c. le litre. — 11e lot, lait battu, Mme veuve Dalle à 0,01 1/2 c. — 12e lot, pommes de terre, M. Henri Delannoy, avec rabais 6 0/0 au prix 6 fr. 0/0 kil. 14e lot, savon noir M. Lebischopp, au poids.

15e lot, savon blanc, M. Fontaine, au poids. — 16e lot, charbon de terre, M. Lefrançois, avec 17 0/0 sur le prix de 20 fr. la tonne. — 17e lot, charbon de Brunay, le même au prix de 30 fr. la tonne. — 18e lot, balais, brosses, etc., 410 fr. 50. M. Scalbert-Delcroix, au poids. — 19e lot, toiles, 4 410 fr., M. Chombaud, au poids. — 20e lot, cachot, doublures, etc., 2,563 fr., MM. Lehembre frères, au poids. — 21e lot, mercerie, 793 fr., Mme veuve Achille Bouchard, au poids.

22e lot, cuir, 1747 fr., M. Debardemaker, avec rabais de 10 0/0. — 24e lot, laines, 1390 fr. 50, M. Edouard Leclercq au poids. — 25e lot, cercueils, 5 fr. les grands et 2 fr. 50 les petits, M. Charles Verplancke, rabais 77 0/0; l'année dernière le rabais avait été de 70 0/0. — 26e lot, chapeaux 545 fr. 60, M. Dugauquier, au poids. — 27e lot, jaquettes pour filles; il ne s'est pas présenté d'amateurs pour ce dernier lot.

L'entrepreneur de l'hôtel-caserne des sapeurs-pompiers, par suite de nouvelles difficultés avec l'architecte de ce monument a retiré tous ses ouvriers qui ne reprendront le travail que lorsqu'il aura reçu satisfaction.

Une mort subite. — M. Maroquin, le peintre bien connu de la rue de Tournai, âgé de 66 ans et 4 mois, avait passé toute la soirée de dimanche, au « Bon fermier », Grand'Place. Vers une heure du matin, il était trouvé mort sur le trottoir de l'église Saint-Christophe. Il avait été frappé d'une congestion en retournant chez lui.

Deux incendies. — Lundi, vers 5 heures 1/4 du soir, le feu s'est déclaré dans un hangar, dépendant de la maison de M. Tounel-Esquinet, maître zingueur, Grand'Place, qui a une sortie sur la rue Martine. Les pompiers de la Place Charles Roussel furent aussitôt prévenus et à l'aide d'un crochet ils eurent en peu de temps abattu la légère construction ainsi qu'un poulailler attenant auquel les flammes s'étaient déjà communiquées. Il y avait dans le hangar du pétrole et diverses essences.

On ne sait comment le feu a p